

F.S.U.88

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Vosges

Édito

Avec la FSU, faire vivre la démocratie syndicale !

Qu'évoquer dans le contexte politique actuel si ce n'est cette phrase de M. Blyth (2013) : « l'austérité cherche dans les poches de ceux qui n'ont pas créé le problème une solution qui ne fonctionne pas ».

Après l'annonce brutale du budget 2025 qui va encore détériorer les conditions de travail des fonctionnaires, les dernières annonces du gouvernement (trois jours de carence, non-continuité de salaire en cas d'arrêt maladie...) sont une provocation supplémentaire envers les agent·es de la Fonction publique ! La FSU saura dans les mois qui viennent se montrer vigilante et combative afin que le service public et ses agent·es soient traité·es avec toute la considération qui leur est due. Les militant·es de la FSU 88 ont été ces dernières années de toutes les mobilisations pour plus de justice et plus de solidarité, et continueront à l'être.

Tous les trois ans, la FSU tient son congrès. C'est un moment de débats et d'échanges riches sur le bilan des activités menées au cours des dernières années, et qui permettent d'établir de nouveaux projets pour les trois années à venir.

En amont, la FSU 88 organise son congrès départemental les 18 et 19 décembre 2024 à la Chambre syndicale des Transports routiers (1 allée des Érables) à Épinal. Vous êtes les bienvenu·es !

Pour cela, vous trouverez dans ce bulletin la fiche d'inscription à nous renvoyer sans tarder, ainsi que le rapport d'activité qui sera soumis au vote lors de ce congrès.

Espérant vous retrouver nombreux·ses les 18 et 19 décembre à Épinal !

Gabrielle HEBERT et Vincent SCHAEFER
Co-sécrétaires départementaux

Expéditeur :

FSU
6 Maison des Associations
Rue du Général Haxo
88000 ÉPINAL



Déposé le 15 novembre 2024

SOMMAIRE

Page 1

Éditorial

Page 2

Fiche d'inscription

Pages 3-4

Rapport d'activités

11^e CONGRÈS NATIONAL

RENNES
3-7 FÉVRIER
2025



Congrès départemental de la FSU 88

mercredi 18 et jeudi 19 décembre 2024

à Épinal (Chambre syndicale des Transports routiers, 1 allée des Érables)

Fiche d'inscription

À retourner le plus rapidement possible afin que nous puissions connaître le nombre de participant·es, réserver les repas et prévoir une salle de capacité suffisante. Nous vous établirons à la même occasion une **convocation** donnant droit à autorisation d'absence pour celles ou ceux qui en ont besoin.

- Par mél : fsu88@fsu.fr
- Via notre formulaire d'inscription sur le site : <https://fsu88.fsu.fr/>
- Par courrier postal : 6 Maison des Associations ; Quartier de la Magdeleine ; 88000 ÉPINAL

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Syndicat : _____ ou Tendance : _____

N° de téléphone : _____ Adresse mél : _____

participera au congrès départemental de la section départementale de la FSU :

- le mercredi 18 décembre 2024 de 9h à 17h
- le jeudi 19 décembre 2024 de 9h à 17h

ne peut pas participer mais fait parvenir par mail un ou plusieurs amendements sur les textes préparatoires du congrès national dans la revue rose *POUR* n°260.

Congrès FSU : comment ça marche ?

Les institutions de la FSU peuvent paraître bien obscures à une personne non initiée. Leur complexité se trouve assez largement expliquée par de nombreux mécanismes démocratiques de compensation, permettant aux tendances et aux syndicats minoritaires de faire entendre leur voix et de peser sur les décisions. C'est pour cela que lors de votre inscription, nous vous demandons de préciser si vous représentez votre syndicat ou votre tendance. Ainsi, aucun syndicat de la FSU ne peut représenter la moitié des délégué·es du congrès.

Avant le congrès, les participant·es prennent connaissance des textes de travail (disponibles sur <https://fsu88.fsu.fr> ou dans la revue *Pour* n°260), rédigent des amendements, préparent éventuellement des argumentations. Pendant le congrès, nous débattons de chacun des thèmes, et tranchons d'éventuels désaccords par des votes.

À l'issue du congrès départemental, le secrétariat envoie les amendements vosgiens à la FSU nationale. En février, à Rennes, les délégué·es élue·es à la fin du congrès départemental iront défendre les mandats que nous aurons définis ensemble au sein du congrès national !

Rapport d'activités

Syndicalisation

Depuis le dernier congrès, la FSU départementale a connu une légère baisse du nombre de syndiqués·es. Les facteurs sont multiples : évolution du nombre de postes et de la démographie dans certains corps, dépossession de certaines prérogatives (commissions paritaires notamment), individualisation des carrières... Le SNES et le SNETAP concentrent l'essentiel de la baisse, alors que le SNPES-PJJ fait preuve d'une belle dynamique. Notez que 69 % des adhérent·es vosgien·nes sont des femmes.

Représentativité

La FSU garde sa première place dans l'Éducation Nationale et est toujours incontournable dans les négociations de la Fonction publique.

Les élections professionnelles de 2022 ont été les premières à se tenir depuis la réforme des instances dites de dialogue social, avec l'instauration des comités sociaux d'administration (CSA) et de leur émanation, la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FS-SSCT). Dans l'Éducation Nationale, c'est dorénavant sous la bannière de la FSU que la section départementale (SD) présente ses candidat·es, en essayant de respecter les équilibres entre syndicats nationaux et la représentativité d'un maximum de corps.

Dans les Vosges, la FSU est restée la première organisation syndicale chez les personnels de l'Éducation Nationale, avec 4 sièges au CSA-D et à la formation spécialisée. Elle est suivie de FO (3 sièges), l'UNSA (2) et la CFDT (1).

La FSU est présente dans toutes les instances :

A la préfecture, elle est titulaire de 4 sièges (sur 7) au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), participant aux rencontres sur la situation de l'emploi dans les Vosges. Ces réunions sont l'occasion pour la FSU de porter la voix des agent·es de la Fonction publique auprès de la Préfète et ainsi de faire remonter les points de tensions en direction du gouvernement.

Un élue de la FSU continue à assurer le secrétariat de la FS-SSCT (élue pour 4 ans depuis les dernières élections professionnelles), instance dans laquelle les étiquettes syndicales

sont relativement effacées dans l'intérêt des collègues.

Six élue·es de la FSU peuvent être amené·es à siéger en conseil médical départemental. Préparer cette instance est très chronophage ; les élue·es FSU se sont engagé·es à se relayer afin de ne pas faire reposer tout le travail sur la militante en tête de liste.

Dans les instances, la FSU se distingue en étant l'organisation qui prépare et maîtrise ses dossiers (ce qui est particulièrement visible lors des conseils médicaux) : cela renforce certainement sa crédibilité et celle de ses revendications. Elle n'hésite pas à mettre l'administration face à ses responsabilités, tout en œuvrant et votant toujours dans l'intérêt des collègues et des usager·es. Elle apporte des témoignages et des questions concrètes et locales. Les déclarations préalables des instances sont systématiquement rédigées par les militant·es élue·es et publiées sur le site internet. La presse est régulièrement invitée aux actions initiées par les syndicats de la FSU.

Politiquement, la FSU n'a de cesse de dénoncer les suppressions d'emploi, les dégradations des conditions d'accueil du public et de travail dans la Fonction publique, la destruction du statut au profit d'une contractualisation et d'une individualisation des carrières, l'instrumentalisation de la « baisse démographique » qui sert à justifier toutes les coupes budgétaires...

Le périmètre de certaines instances interroge. Nous constatons notamment que la DSDEN et le rectorat se renvoient la balle à propos des collèges du département, et que ces établissements ne sont de cet fait jamais vraiment évoqués.

Retraités

Les retraité·es de la FSU se retrouvent au sein de sections fédérales. Les militant·es retraité·es agissent au sein des instances départementales, en particulier au CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) des Vosges où la FSU a obtenu de haute lutte un siège pour participer à 2 réunions annuelles. La section des retraité·es cherche un·e militant·e pour occuper ce siège. Toute personne souhaitant y représenter la FSU peut prendre contact avec les secrétaires départementaux.

Action sociale

La FSU siège à la Commission départementale d'action sociale (CDAS) où elle observe la montée des demandes d'aides et de secours des personnels et notamment des non titulaires éligibles. Elle agit pour demander le relèvement régulier du quotient familial afin d'augmenter le nombre des ayant-droits et pour une aide sociale amenée à 3 % de la masse salariale. Elle exige plus de transparence sur la destination des budgets non alloués. La FSU est force de proposition ; ses militant·es sont sollicité·es pour leur mémoire des dossiers et leur expertise.

Communications et publications

La FSU intervient régulièrement dans la presse locale. Elle doit faire preuve de pédagogie et de conviction pour défendre les revendications qu'elle entend porter. La FSU entretient des rapports de qualité avec les médias locaux (Vosges Matin, Vosges Télévision, Vosges FM, Magnum...) qui lui permettent d'avoir une bonne couverture médiatique.

Sa revue FSU88, qui devrait être alimentée par l'ensemble des syndiqué·es, est un lien indispensable. Elle doit servir à mettre en valeur le travail des militant·es et les actions menées dans le département.

Le site de la SD est régulièrement mis à jour, avec une militante en charge des publications en lien avec le secrétariat départemental. Les différents syndicats nationaux n'ont pas encore le réflexe de demander à publier des informations qui pourraient être intéressantes sur le site fédéral : c'est une marge de progression à exploiter.

Stages et réunions syndicales

La FSU et ses syndicats organisent plusieurs stages par an. Un stage fédéral sur la laïcité a eu lieu en juin 2023 à Golbey. Le SNUipp organise trois stages par an dans le département ; un stage SNUipp-SNEP a été organisé en 2024. Des stages FSU sont prévus dans le département notamment à destination des AESH. La question du statut ou celle de la lutte contre l'extrême droite sont également des thèmes qui pourraient être abordés dans les mois et années à venir, de même qu'une formation PSC1 à destination des militant·es.

Le SNPES-PJJ a tenu une AG de section (pour les départements 54-55-88) à Epinal en février 2024 ; son congrès national aura lieu dans les Vosges en juin 2025.

Vie fédérale et fonctionnement

Tous les syndicats sont invités à siéger aux Conseils Délibératifs Fédéraux Départementaux (CDFD), qui ont lieu 5 fois par an. Le SNES, le SNUipp, le SNETAP, le SNEP et le SNPES-PJJ y sont représentés quasi-systématiquement.

Le secrétariat a été partiellement renouvelé en septembre 2023 ; le co-secrétariat permet un partage des tâches et facilite la prise de fonctions.

La FSU cherche à jouer son rôle fédérateur auprès des syndicats nationaux : elle apporte son soutien financier ou matériel aux actions, prend en charge certains dossiers et assure le lien entre les différents syndicats. Les militant·es ont déjà fort à faire dans leur champ de syndicalisation mais font leur possible pour prêter main forte aux syndicats dont les moyens sont plus limités (distribution de la documentation du SNUTER dans les établissements scolaires par exemple).

Fête de la FSU

La FSU 88 a organisé en septembre 2023 la première édition de sa fête de la FSU à Harsault. Conférences, pièce de théâtre et concerts se sont succédé. Des organisations partageant beaucoup des vues de la FSU (Confédération paysanne, UNEF, Amnesty, éditions ADAPT, Cap Autonome...) ont participé et tenu des stands. En termes de vie fédérale et d'organisation, l'événement a été une réussite, qui a valu à la section la participation et les félicitations de la FSU nationale. D'autres SD ont manifesté leur intérêt et envisagent de s'en inspirer. La deuxième édition devrait se tenir en 2025. Le CDFD a émis la proposition de créer une association « Les

ami·es de la FSU » afin de faciliter certaines démarches que ne peut pas accomplir une organisation syndicale (louer une salle par exemple).

Relations avec les autres organisations syndicales

La FSU est porteuse d'unité et cherche à mener le plus souvent possible des actions communes. Cela s'est notamment traduit lors du long mouvement de lutte contre la réforme des retraites de 2022/2023, pendant lequel l'intersyndicale a tenu jusqu'au bout. Dans l'Éducation Nationale, les militant·es de la FSU servent de médiateurs entre des organisations syndicales pour qui le dialogue est devenu difficile voire impossible. Même si la tâche s'avère parfois ardue, la FSU continue à parler à tout le monde.

La SD est toutefois bien consciente que l'unité n'est pas une fin en soi. Le 8 mars 2024, suite au sabotage de l'action initialement prévue par certaines OS, la FSU s'est désolidarisée d'un communiqué commun jugé sexiste, et a été suivie par Solidaires. La FSU 88 a été mandatée pour construire les prochaines journées du 8 mars en priorité avec la CGT et Solidaires, avec qui nous partageons beaucoup de revendications.

Concernant le rapprochement avec la CGT, la FSU a formulé de nombreuses demandes d'entretiens auprès de l'Union locale afin de mettre en place des actions communes. Malgré des accords de principe, aucune réunion sur le sujet n'a encore eu lieu dans le département.

En mai 2024, la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'UNSA ont organisé une première journée de formation militante contre les idées d'extrême droite à Metz, à l'échelle de la Région Grand Est. La SD 88 y était présente. La CGT, la FSU et Solidaires ont pris la décision d'impulser la déclinaison de ce travail à l'échelle départementale, en multipliant les

initiatives communes et en invitant systématiquement toutes les organisations syndicales, tant dans un objectif de réaliser l'union la plus large possible que de responsabiliser les organisations les plus frileuses à prendre position sur le sujet.

Place dans les collectifs

La FSU est membre de nombreux collectifs (contre le Service National Universel, pour un cessez-le-feu en Palestine...) et ne dispose pas toujours des moyens militants pour pouvoir être représentée partout. Elle est inscrite à de nombreuses listes de diffusion. La SD fait son possible pour relayer les revendications et participer aux temps forts. Un collectif Nouveau Front Populaire existe dans les Vosges et essaie de vivre en dehors des temps électoraux : la question d'une participation active de la FSU se pose.

Avenir et perspectives

Malgré le constat de passer un temps croissant sur de l'accompagnement individuel et de traiter au mieux les situations d'urgence avec des moyens militants limités, la FSU conserve plus que jamais l'ambition de recréer du collectif sur les lieux de travail et dans le reste de la société. C'est cela qui continuera à guider son action, tant en interne (entente entre les syndicats de la FSU, participation à la vie fédérale du plus grand nombre...) qu'en externe (rapprochement avec la CGT, attitude dans les intersyndicales...). Alors que la menace mortelle pour le syndicalisme que constituerait une prise de pouvoir par l'extrême-droite se fait de plus en plus pressante, la FSU continue à porter son ambition de transformation sociale et environnementale selon les mandats définis par ses adhérent·es.

Pour la F.S.U. 88

G. Hébert et V. Schaefer

Co-secrétaires départementaux

Directeur de la Publication : **Norbert GILET**

FSU Vosges 6 Maison des associations Rue du général Haxo 88000 ÉPINAL

Tel: 03 29 35 40 98

Mail : fsu88@fsu.fr

Site FSU Vosges : <https://fsu88.fsu.fr/>

Trimestriel - Abonnement : 4 € - Prix au Numéro: 1 € - Imprimé par nos soins

N° ISSN : 1259-2501 - N° CPPAP : 1021 S 07553 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2024

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à celle-ci.